

# ATTRACTIVITÉ DEMAIN DU TERRITOIRE AUVERGNAT

POUR LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX



## **Vision du comité Auvergne des CCEF**

**document rédigé sous la direction de Jean-Marc VOISSIER**

**Avec les contributions de**

**Hervé POHER (Président du Comité Auvergne CCEF),  
Pierre BÉAL, Stanislas CROUZIER, François LACOSTE, Patrick ROLLE,**

**Et soumis au bureau du comité Auvergne des CCE**

*Novembre 2016*

# SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>A- Attractivité en Auvergne.....</b>	<b>9</b>
Facteurs d'attractivité des ménages actifs.....	10
Un potentiel de recherche et d'innovation élevé.....	12
Les Industries Auvergnates un facteur d' attractivité.....	16
Les données macro-régionales.....	22
Les acteurs qui dynamisent les atouts du territoire Auvergnat.....	27
<b>B- Recommandations.....</b>	<b>29</b>
Les enjeux du territoire et les atouts à défendre.....	29
Des éléments pour un marketing territorial.....	33

*Annexe – éléments opérationnels pour un plan de marketing Territorial*

# PREAMBULE

## **L' attractivité du territoire pour les investissements internationaux se jouera essentiellement en Auvergne Rhône Alpes aux niveaux régional et métropolitain.**

Les Conseillers du Commerce Extérieur (CCE) avaient jusqu'à cette année trois missions confiées par l'État : le conseil aux pouvoirs publics, la formation des jeunes aux métiers de l' international et le parrainage d'entreprise. Une quatrième mission complète celles-ci dorénavant : **l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.**

Si les CCE contribuent à renforcer l'image de la France lors de leurs contacts avec des chefs d'entreprise et les autorités économiques locales à l'étranger, ils peuvent aussi contribuer en facilitant, le cas échéant, les décisions d'investissement en France.

Le comité Auvergne des CCE s'est penché sur cette question en la replaçant dans le cadre de la fusion des régions afin d'apporter notre vision aux décideurs locaux.

Jusqu'à ces dernières années l'attractivité des territoires était promotionnée dans une région par le conseil régional, les conseils départementaux, les communautés d'agglomération.

Aujourd'hui où l'Auvergne et Rhône Alpes ont fusionné, le porte-voix Auvergne tombe mécaniquement, et le territoire auvergnat devient intra ou supra des structures existantes.

Si les conseils généraux ont fait par le passé de l'attractivité pour les investissements internationaux une de leur mission, l'évolution de leur domaine de compétence que leur confère la loi NOTRE les conduiront pour ceux qui ne l'ont encore fait à abandonner leurs actions dans ce domaine.

L'Auvergne est dotée d' un marqueur identitaire fort au même titre que la Bretagne et la Corse. Ce sont d'ailleurs les trois seuls territoires où des initiatives privées pour lancer un cola à marque et identité régionales ont réussi.

Cette identité culturelle forte nécessite d' engager la réflexion sur la question des niveaux pertinents pour la promotion de l'attractivité de l'Auvergne aujourd'hui : quels peuvent être les porte-voix adaptés, et comment valoriser ce territoire?

La caractérisation d'un territoire dépend de la focale de la loupe que l'on emploie. Tel secteur caractérisant un micro territoire peut ne plus être celui qui caractérise un territoire plus important.

Il est donc essentiel pour ne pas diluer ses moyens et les chances de succès de bien définir les territoires sur lequel un marketing territorial peut avoir du sens.

Vu de l'Europe et plus généralement hors de France, l'attractivité de la France pour les investissements internationaux ne peut aujourd'hui avoir du sens qu'à deux niveaux : les régions et les métropoles.

Aussi pour son avenir, **l'Auvergne et ses acteurs doivent favoriser et anticiper dès maintenant la constitution de la future métropole en acceptant un marketing territorial adapté à cette nouvelle maille qui doit intégrer néanmoins certains avantages des territoires autour de celle-ci**. Pour la marque d'identité du territoire Auvergne, Auvergne Nouveau Monde, pour laquelle ses valeurs ont été déjà explicitées et partagées régionalement, devrait être utilisée, en déclinant nos valeurs, nos compétences.

La valorisation de l'identité culturelle auvergnate doit pouvoir se faire au travers de la promotion de la métropole à venir qui a beaucoup à gagner en promotionnant son territoire dans un territoire plus large : l'Auvergne et plus généralement l' Auvergne Rhône Alpes. La préfiguration de la métropole avec la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole l'a d'ailleurs bien intégré.

La métropole de demain doit être ce qu' était Clermont pour l' Auvergne : le cœur d'attraction de ce territoire relayé par sa région Auvergne Rhône Alpes.

## **L' Auvergne est une terre de contrastes et de contacts**

Deux tiers de l' espace régional est situé en montagne mais les plaines jouent un rôle clé.

On doit noter l' importance des eaux, de l' herbe (les deux tiers des surfaces agricoles) et du volcanisme (cf. mobilisation autour d' une inscription de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l' UNESCO).

Présence de cloisonnement voire d' isolement par les reliefs mais aussi d' ouverture, par l' axe majeur des rivières Allier et Loire avec un contact des cultures.

L' existence indéniable de faibles densités (54 hab./km<sup>2</sup>), liées au rural mais également de fortes dynamiques urbaines.

## **L' Auvergne a connu une crise ancienne et un renouveau récent**

L' Auvergne est passée d' environ 1,6 million d' habitants en 1866 à 1,3 aujourd' hui ; l' Auvergne connaît une croissance modérée de sa population (+ 0,2 % entre 2006 et 2011), notamment due à une faible natalité, et est confrontée au vieillissement de ses habitants ;

mais elle connaît une nouvelle attractivité migratoire et une politique d' accueil régionale ; la ruralité regroupe 30 % de la population mais on doit aussi noter de fortes dynamiques dans les zones urbaines plus densément peuplées et en essor (près de sept habitants sur dix).

L' Auvergne est passée en relativement peu de temps de l' enclavement à l' accessibilité (autoroute, numérique).

De manière plus générale, on peut évoquer une Auvergne active avec des dynamiques entrepreneuriales et la présence un environnement bancaire local favorable. Autre signe évocateur, le revenu disponible brut par habitant est quasi identique entre Auvergne et Rhône-Alpes.

## **Quelques données nationales qui influencent positivement /négativement les capacités d' attractivité sur l' Auvergne**

En 2013, 538 200 entreprises ont été créées en France, soit 2 % de moins qu' en 2012 : 158 900 l' ont été sous forme de sociétés (niveau stable par rapport à 2012) et 379 300 sous forme d' entreprises individuelles (– 3 %). Dans l' ensemble des entreprises créées, 274 900 sont des auto-entrepreneurs (– 11 %). Le fort repli des immatriculations d' auto-entrepreneurs est en partie compensé par l' essor des autres créations d' entreprises individuelles (+ 26 %). Globalement, hors auto-entrepreneurs, les créations d' entreprises sont en hausse (+ 9 %).

Pour cette même année 2013, tous types d' entreprises confondus, les créations diminuent dans une majorité de secteurs d' activité, du fait du repli quasi général des immatriculations d' auto-entrepreneurs. Les baisses sont particulièrement marquées dans les « Autres services aux ménages » (– 8 %), les activités immobilières (– 7 %) et la construction (– 6 %). Les seuls secteurs où les créations augmentent sont les activités financières et d' assurance (+ 8 % après la baisse de 2012) et le secteur « Enseignement, santé humaine et action sociale » (+ 6 %). Hors auto-entrepreneurs, les créations dans l' industrie sont en forte hausse (+ 27 %).

Au 1er janvier 2013, plus de 3,7 millions d' entreprises sont actives en France.

Seules 16 400 d' entre elles (0,4 %) emploient plus de 100 salariés.

L' industrie manufacturière regroupe 26 % des entreprises de cette taille. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 95 % de l' ensemble des entreprises.

La concentration de ces petites entreprises est particulièrement élevée dans les secteurs des activités immobilières et dans celui des autres activités de services : leur poids y est de 98 %. Elle est plus faible dans l' industrie manufacturière (84 %). C' est dans le secteur commerce,

transports, hébergement et restauration que l' on dénombre le plus d' entreprises sans salarié. Ces entreprises sont sur-représentées dans les activités spécialisées scientifiques et techniques, de service administratif et de soutien ainsi que dans les activités de l' enseignement, la santé humaine et l' action sociale.

Sur les 475 entreprises de plus de 2 000 salariés dénombrées en France en janvier 2013, près de 54 % se concentrent dans l' industrie et le commerce.

En 2012, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) s' établit à 46,5 milliards d' euros, en hausse de 1,9 % en volume par rapport à 2011. L' augmentation de la DIRD résulte de la progression des dépenses de recherche et développement (R&D) des entreprises, celles des administrations restant stables.

En raison d' un ralentissement des dépenses des entreprises, la DIRD augmenterait de 0,5 % en volume en 2013, soit à un rythme à peine supérieur à celui du PIB. L' effort de recherche français s' élève à 2,23 %. La dépense nationale de R&D (DNRD) représente le financement des travaux de recherche réalisés en France ou à l' étranger. Elle augmente de 2 milliards d' euros en 2012 pour atteindre 48,4 milliards d' euros.

Fin 2013, l' État contrôle en France majoritairement, directement ou indirectement, 1 444 sociétés, en détenant plus de la moitié de leur capital. Parmi celles-ci, 88 sont contrôlées directement par l' État : elles sont dites de premier rang. Par rapport à 2012, le nombre de sociétés contrôlées par l' État augmente (+ 40 unités). En effet, 79 sociétés quittent la sphère publique en 2013, du fait de cessations d' activité ou de ventes de filiales. Les disparitions de sociétés sont aussi la conséquence des restructurations qui ont lieu au sein des groupes. En revanche, 119 sociétés entrent dans le secteur public. Les sociétés du secteur public emploient au total plus de 800 000 salariés.

La hausse des emplois dans les sociétés contrôlées par l' État est faible ; elle provient surtout des sociétés pérennes, celles qui étaient déjà dans le secteur public en 2012. De plus, les sociétés sortantes employaient 5 500 salariés alors que les entrantes n' en totalisent que 1 600.

Les effectifs des entreprises publiques restent fortement concentrés. En effet, les dix premières sociétés en termes d' effectifs rassemblent 73 % de l' ensemble des salariés. Les trois plus importantes demeurent La Poste, la SNCF et EDF.

Afin de pouvoir évaluer l' attractivité du territoire telle que définie par le bureau national du CNCCEF, il était important de s' attacher aux critères sociaux, économiques, et environnementaux.

- La représentation des entreprises de plus de 100 salariés reste faible (0,4 % du total en France).
- 95 % des entreprises emploient moins de 10 salariés et sont concentrées sur des activités immobilières ou de service.
- 475 entreprises emploient plus de 2000 salariés (50 % industrie et commerce).
- 1 440 entreprises sont contrôlées totalement ou en partie par l' État.
- La création d' entreprises s' articule autour de d' entreprises individuelles, 70 % sont de forme « auto entreprises ».
- Les dépenses de R/D restent stables et significatives / PIB

L' analyse décrite dans ce rapport s' articule sur les flux démographiques, le tissu industriel, les capacités de Recherche Développement et les critères s' attachant à comparer l' état social et économique de la Région versus une situation nationale afin de pouvoir qualifier nos atouts et faire des recommandations.

Le rapport a été bâti sous la direction de Jean-marc Voissier, président de la commission Attractivité, (ex-Vice Président Associé Moyen Orient-Turquie, Groupe Sanofi)

- avec les contributions de  
Pierre Beal (Président société NUMTECH)  
Stanislas Crouzier (ancien cadre dirigeant Limagrain )  
François Lacoste (Président groupe NSE)  
Patrick Rolle (PR Consulting)  
Hervé Poher (Directeur communication et DD EDF Auvergne), Président du comité Auvergne des CCE
- Des interviews d' experts du territoire appartenant à des institutions associées
- un appui logistique de Benoit Thomas (EDF) et de Marie Chalvignac (NUMTECH)

**Le document qui suit s'articule en deux parties**

- **Une description du territoire en Auvergne,**
- **Des recommandations tant sur les enjeux que sur le marketing territorial.**

## **A- Attractivité en Auvergne**

L'attractivité est le pilier du développement démographique auvergnat. En cinq ans, 44 100 ménages regroupant 91 000 personnes sont venus s'installer en Auvergne.

Les nouveaux Auvergnats arrivés en famille sont majoritaires. Cinq autres catégories de nouveaux arrivants, les actifs sans enfant, les jeunes adultes, les quinquagénaires, les retraités, et enfin les seniors peuvent être mis en évidence. Chaque groupe possède ses propres motivations et aspirations. Les plus jeunes s'installent dans les centres urbains, alors que les familles à la recherche de logements plus spacieux sont aussi nombreuses dans les villes que dans les campagnes.

L'espace rural participe ainsi pleinement à l'attractivité auvergnate : quatre arrivants sur dix s'y sont installés. L'accessibilité à un emploi ou une mobilité professionnelle est le premier facteur d'attractivité, les cadres et commerçants faisant partie des catégories sur-représentées parmi les nouveaux arrivants. Cependant, l'installation dans la région s'accompagne fréquemment d'une période de chômage pour le conjoint. Enfin, la qualité de vie en Auvergne attire les retraités mais également des actifs qui travaillent hors de la région Auvergne.

La nouvelle région AuRA est aussi grande que l'Irlande avec une population comparable à la Suisse, donc significative, tant sur le plan géographique que démographique.

Cette nouvelle entité aura pour contrainte de discuter et trouver des synergies d'idées et de projets avec les métropoles.

La communication autour des nouveaux axes de développement devra passer par un réalisme pragmatique car la concurrence en France sera rude sans compter l'effort que déploie la concurrence Européenne.

L'accessibilité à un emploi ou à une mobilité professionnelle est le premier facteur d'attractivité de l'Auvergne.

Pour plus de la moitié des ménages qui s'installent en Auvergne (54 %), au moins un des adultes y travaille. En cinq ans, ce sont ainsi 23 700 ménages regroupant 55 900 personnes qui sont venus en Auvergne pour des raisons professionnelles.

Ce facteur d'attractivité est primordial pour les ménages de 25 à 50 ans. Ainsi trois quarts des familles s'installent en Auvergne pour l'emploi d'un des conjoints. Cette part est identique pour les actifs sans enfant mais elle régresse chez les ménages quinquagénaires (67 %) et surtout chez les jeunes adultes (31 %).

Pour cette dernière catégorie de migrants, le principal motif de leur venue en Auvergne est la poursuite des études puisque 63 % d'entre eux sont des ménages étudiants.

En 2007, 6,5 % des emplois auvergnats sont occupés par des nouveaux arrivants (31 050 emplois). Cette part situe l'Auvergne dans le milieu de classement des régions métropolitaines. Dans les régions du sud, de la façade atlantique ainsi qu'en Limousin, ce sont plus de 7,5 % des emplois qui sont détenus par les arrivants.

## **Facteurs d'attractivité des ménages actifs**

Accessibilité à un emploi en Auvergne (au moins un des adultes travaille en Auvergne).

L'Auvergne a développé de grandes infrastructures de transport lui permettant de s'affranchir d'un enclavement qui a longtemps nui à son développement. Elle peut bénéficier ainsi de son positionnement central, favorable à un rayonnement tant national qu'europpéen.

### **Dans la période 2000-2006**

Les efforts d'investissements, notamment dans le cadre du contrat de plan État – Région Auvergne, ont eu pour objet de développer l'offre territoriale en matière d'infrastructures de transport. Ces investissements portent sur deux grands axes autoroutiers et divers axes routiers structurants.

La capitale régionale possède une plate-forme aéroportuaire d'échanges et de correspondances ("hub") qui renforce l'ouverture auvergnate. L' aéroport assurait à cette période des relations quotidiennes avec près d'une trentaine de villes dont plusieurs à l'étranger

Le transfert sur Saint Exupéry aura été préjudiciable pour la région Auvergne dans le cadre de visites ou voyages d' affaires pour les entreprises existantes ou voulant s' implanter.

- Il serait intéressant de réorienter la structure aéroportuaire en termes de hub.
- Une ligne TGV aurait aussi permis de faciliter les flux d' affaires ou de tourisme.

Deux autres aéroports de la région offrent une liaison quotidienne avec Paris : Aurillac-Tronquières et Le Puy-en-Velay-Loudes.

L'accès à l'Internet à haut débit et à la téléphonie mobile représente un enjeu économique pour les entreprises et pour l'attractivité de la région. Un déploiement de ces technologies de l'information et de la communication constitue un atout pour la région. Jusqu'en 2005, l'Auvergne faisait partie des régions les moins accessibles à l'Internet à haut débit. Depuis, le taux de couverture en haut débit de la région Auvergne a progressé, et se trouve au niveau des autres régions françaises.

Dans le domaine de la téléphonie mobile, 94,3 % de la population auvergnate bénéficie d'une couverture en téléphonie mobile. Les zones non couvertes sont presque exclusivement des massifs montagneux et des zones rurales.

En Auvergne, les indices économiques sur les 3 dernières années sont marqués par une stabilisation de la conjoncture. L'emploi salarié marchand demeure stable, tandis qu'il baisse légèrement à l'échelon national. Cette différence repose essentiellement sur l'évolution des effectifs dans les services marchands. Le recul de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services marchands, est notamment quatre fois moins important en Auvergne qu'au niveau national.

En Auvergne, un millier d'entreprises ont été créées en 2014, hors auto-entrepreneurs. Ce nombre se réduit assez nettement par rapport aux années précédentes (- 6,5 % en données corrigées des variations saisonnières et jours ouvrables), alors qu'il était resté stable tout au long de l'année 2013. Au niveau national, les créations hors autoentreprises progressent au rythme de 1,3 %.

Elles augmentent dans presque tous les secteurs de l'appareil productif alors qu'en Auvergne, elles reculent partout. Le secteur des services contribue le plus à cette baisse. À l'origine de plus de 40 % des créations depuis plusieurs trimestres (en Auvergne comme en France), il subit une perte de 8,6 % par rapport aux périodes de référence.

En France, les créations dans ce secteur augmentent de 1,8 %. Dans celui du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration qui concentre environ 30 % des nouvelles entreprises, les créations hors autoentrepreneurs sont également orientées à la baisse. Elles reculent de 4,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution s'avère cinq fois plus élevée que la moyenne nationale.

L'Auvergne appartient ainsi à un ensemble de 93 régions européennes caractérisées par une forte spécialisation dans les services aux particuliers, la santé et l'action sociale, et l'administration publique (35 % de l'emploi en moyenne). Cet ensemble rassemble l'essentiel des régions françaises, britanniques, allemandes et scandinaves.

Par rapport aux 93 régions européennes présentant ce profil économique, l'Auvergne se situe parmi celles qui conservent néanmoins une empreinte agricole et industrielle plutôt forte, avec une moindre présence des services aux entreprises et des activités de commerce et d'hôtellerie-restauration. Au sein de cet ensemble, l'Auvergne se rapproche ainsi des provinces belges de Limbourg et de Flandre occidentale, des régions allemandes de Coblenche et de Trèves en Rhénanie-Palatinat, de régions danoises et britanniques mais aussi de régions françaises comme la Picardie, la Lorraine et les Pays de la Loire.

## Un potentiel de recherche et d'innovation élevé

Les Conseils européens de Lisbonne (2000) et de Barcelone (2002) ont souligné le rôle important de la recherche et du développement et de l'innovation dans l'Union européenne.

La connaissance et l'innovation au service de la croissance constituent l'un des principaux domaines d'actions de la stratégie de Lisbonne. Cette stratégie pour la croissance et l'emploi place la science, la technologie et l'innovation au cœur des politiques nationales et régionales au sein de l'Union européenne.

Trois indicateurs principaux permettent d'évaluer les performances régionales en matière d'innovation et de recherche :

- L' intensité de la recherche et développement (R&D),
- Les effectifs en personnels de R&D
- Les dépôts de brevet.

Par rapport aux régions présentant les mêmes caractéristiques économiques, l'Auvergne dispose d'un potentiel de recherche élevé.

Avec 2,4 % de son produit intérieur brut consacré à des dépenses intérieures de R & D, l'Auvergne bénéficie d'une intensité de R&D très supérieure à la moyenne des régions Européennes (1,4 %) et même des régions au profil économique similaire (1,5 %).

Entre 2010 et 2012, 54 % des PME industrielles auvergnates ont innové. Le taux d' innovation atteint 76 % dans les secteurs d' activité dits de haute technologie (Industrie pharmaceutique, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, Construction aéronautique et spatiale). Il est de 51 % dans les secteurs dits de basse technologie.

### L' accompagnement de l' innovation dans les PME

La Maison Innovergne rassemble les acteurs publics impliqués dans le soutien à l' innovation (opérateurs opérationnels d' appui aux projets innovants) : État (SGAR, DRRT, Direccte), Bpifrance, Conseil Régional d' Auvergne, CCI Auvergne, Clermont Communauté, PRES Clermont Université, l' incubateur BUSI, le GIP GITTA (Groupement pour l' Innovation et le Transfert de Technologie en Auvergne).

Le Comité Innovergne, mis en place en 2007, est aussi à l' écoute des porteurs de projets et leur apporte un regard pluridisciplinaire. Il formule des recommandations argumentées et suggère de nouvelles orientations sur la base :

- de la qualité de l' organisation du projet et la qualification de l' innovation contenue,
- du degré de maîtrise des composantes scientifiques et/ou technologiques,

- des aspects réglementaires, juridiques et de propriété industrielle,
- du réalisme économique du projet.

À ce jour, près de 300 porteurs de projets ont déjà été soutenus. Par ailleurs, outre les trois pôles de compétitivité (Céréales Vallée, Viaméca, Elastopôle) et les huit clusters d' excellence, l' Auvergne dispose également de l' incubateur (BUSI), créé en 1999, qui accompagne les porteurs de projets à caractère innovant dans tous les aspects de la création d' entreprise.

Une Société d' Accélération du Transfert de Technologie, la SATT Grand Centre, créée le 15 mai 2013. Cette structure, dont le siège est à Clermont-Ferrand, est à l' interface entre la recherche publique et le secteur industriel. Sa mission est de valoriser les résultats de recherche issus des laboratoires publics répartis sur les régions Auvergne, Centre, Limousin et Poitou-Charentes.

## **La stratégie de spécialisation intelligente**

L' innovation est au cœur de la stratégie de « spécialisation intelligente », axe central de la politique européenne de cohésion 2014-2020.

Son ambition est d' augmenter la compétitivité de l' Union européenne en stimulant la recherche et l' innovation.

## **La région s'approche ainsi de l'objectif fixé dans la stratégie de Lisbonne pour l'intensité de la R & D :**

- 3 % du PIB consacré aux dépenses intérieures de R & D.
- Plus de 80 % de ces dépenses de R & D sont le fait des entreprises de la région, ce qui place la région au 32e rang européen.
- En complément des centres de recherche publics (universités, CEMAGREF, INRA...), l'Auvergne peut s'appuyer sur les unités de recherche des entreprises régionales (telles que Michelin, Limagrain...), ainsi que sur les laboratoires et établissements de transfert de technologie (Casimir, Adiv, Cnep...).

En matière d'emploi, 1,4 % des emplois auvergnats sont occupés par des personnels de R&D (contre 0,9 % pour les régions de comparaison).

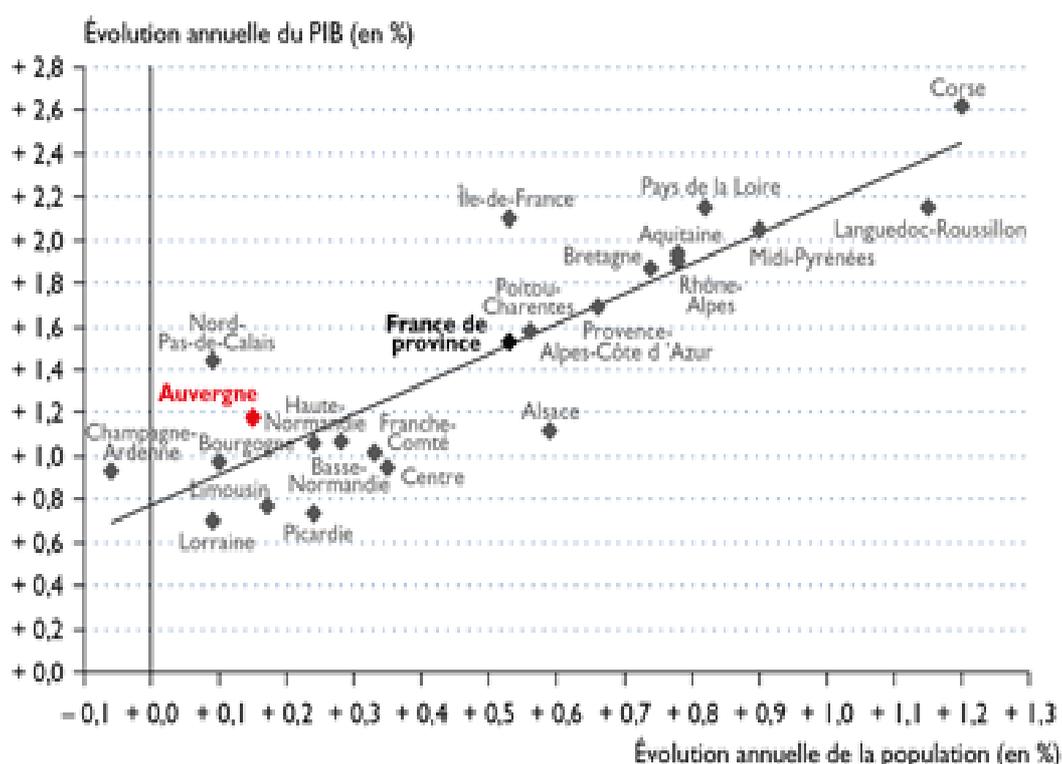
La R&D auvergnate emploie ainsi l'équivalent de 7 300 personnes à temps plein.

Par ses efforts en matière de recherche et d'innovation (intensité de la R & D, part de l'emploi dans la R&D), la région se place dans les douze premières régions parmi celles présentant un profil économique similaire.

De même, croissance économique et croissance de l'emploi sont fortement corrélées. Or, l'Auvergne fait partie des cinq régions où l'emploi a le moins progressé entre 1993 et 2011. Avec une hausse de 0,4 % par an en moyenne, le rythme de création d'emplois est deux fois inférieur à celui observé en province pendant la même période. Ce décalage s'explique essentiellement par une moindre progression de l'emploi dans le secteur tertiaire : moins de 1 % par an en moyenne en Auvergne contre 1,4 % en province.

## ► La croissance du PIB est corrélée à celle de la population

Évolution annuelle moyenne du PIB en volume et de la population entre 1993 et 2011



Source : Insee, Comptes régionaux base 2005, estimations de population

<http://www.insee.fr/auvergne> - Insee Auvergne La Lettre n° 104

Depuis le début du siècle, l'industrie a perdu un cinquième de ses salariés, en Auvergne comme en France. Ce secteur reste toutefois un pilier de l'économie de la région : en 2012, il y crée 5,8 milliards d'euros de richesse, soit 18,5 % de la valeur ajoutée régionale.

Il concentre également 18,4 % des emplois salariés, soit 4,5 points de plus qu'en moyenne nationale. Si le caoutchouc reste l'activité emblématique de l'industrie auvergnate, la métallurgie est le premier employeur. La plasturgie et le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » sont également nettement plus présents qu'au niveau national.

Un tiers de l'emploi industriel est concentré dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, notamment grâce à l'implantation de plusieurs établissements Michelin.

Toutefois, c'est dans le quart sud-est de la région que la part de l'industrie dans l'emploi salarié est la plus élevée.

Avec 78 800 salariés (chiffres 2012), l'industrie représente 18,4 % de l'emploi salarié régional soit 4,5 points de plus qu'en France métropolitaine.

L'Auvergne fait ainsi partie du peloton de tête des régions les plus industrielles, dont seule la Franche-Comté se démarque nettement (23,6 %).

L'Auvergne totalise ainsi 2,6 % des emplois industriels nationaux. De 2000 à 2012, l'industrie métropolitaine a perdu 21 % de ses effectifs.

L'emploi industriel auvergnat a diminué dans les mêmes proportions. Les régions du nord-est ont connu une baisse plus marquée. Celles de l'ouest et du sud ont moins souffert.

Sur la même période, l'emploi salarié métropolitain a légèrement progressé : le poids de l'industrie est donc en recul. La hausse de l'emploi étant plus faible en Auvergne qu'au niveau national, le poids de l'industrie a moins diminué dans la région.

En Auvergne, la productivité apparente du travail est l'une des moins élevées elle est (en milliers d'euros par salarié) inférieure de 10 % à la moyenne nationale.

Ce résultat s'explique, en partie, par un effet de structure sectorielle. De plus, les grandes entreprises, qui ont une productivité apparente supérieure à celle des petites unités, sont moins présentes en Auvergne dans la plupart des secteurs, en particulier dans la « Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques, équipements électriques, machines et équipements » et l'agroalimentaire.

# Les Industries Auvergnates un facteur d' attractivité

## DONNÉES FRANCE

Les principaux secteurs manufacturiers en termes d'IDE en France					
		Nombre de projets	Nombre d'emplois	Evolution en volume de projets 2013-2014	Evolution en volume d'emplois 2013-2014
1	Agroalimentaire	34	836	12	188
2	Equipement	28	851	0	-82
3	Chimie	25	399	6	106
4	Fabrication de métaux	24	396	14	155
5	Automobile	20	1 235	15	1 155
6	Produits minéraux non-métalliques	17	488	3	443
7	Pharmacie	15	278	3	-54
8	Plasturgie	14	126	0	- 257
9	Electrique	12	307	7	228
10	Autre équipement de transport	8	367	-5	- 773

Source : Global Investment Monitor, EY, 2015

## AUVERGNE

### Le Caoutchouc

Avec près de 11 000 salariés, l' industrie du caoutchouc est le secteur le plus spécifique de la région. Ses salariés représentent 13,8 % de l' emploi industriel régional soit dix fois plus qu' en France métropolitaine. Ce secteur, qui rassemble fabrication de pneumatiques et production de pièces techniques en caoutchouc, est le deuxième employeur industriel de la région après la métallurgie et devant les IAA.

Des petites entreprises produisant des pièces techniques en caoutchouc.

Cependant, les établissements auvergnats des leaders internationaux du caoutchouc masquent un tissu d' une vingtaine d' entreprises, représentant 400 salariés, aux activités variées. Ainsi, la Société auxiliaire de fabrication Sacatec à Ydes accueille une unité de production de vessies pour accumulateurs hydropneumatiques.

De plus petite taille, l'entreprise Silicone plastique caoutchouc Voreyzien à Vorey est spécialisée dans la production de tétines en silicone. Auvergne Caoutchouc à Montaigut traite et valorise les déchets issus de l'industrie du caoutchouc.

## **La Plasturgie**

En Auvergne, 5 350 salariés travaillent dans la fabrication de produits en plastique. Ils représentent 6,8 % de l'emploi industriel régional soit 1,6 fois plus qu'en France métropolitaine. C'est le secteur le plus spécifique de l'industrie auvergnate après le caoutchouc. Toutes les technologies de transformation du plastique (injection, extrusion, roto moulage...) sont implantées en Auvergne. La fabrication d'emballages et la transformation en produits semi-finis (feuilles, lms, tubes et profiles) sont les principales activités. Elles emploient les trois quarts des effectifs de la plasturgie auvergnate, contre un tiers en France.

## **La Métallurgie**

La métallurgie occupe la première place dans le paysage industriel auvergnat en salariant plus de 14 000 personnes. Elle représente 17,8 % de l'emploi industriel régional, soit cinq points de plus qu'en métropole.

L'enclavement de l'Auvergne a été paradoxalement profitable au développement de sa métallurgie.

La métallurgie auvergnate a perdu 30 % de ses salariés entre 2000 et 2012 soit six points de plus qu'en moyenne nationale. L'Auvergne est ainsi la troisième région où la destruction d'emplois dans ce secteur est la plus importante, derrière la Picardie et la Lorraine

## **Textile - chaussures - habillement**

En Auvergne, le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » emploie 3 850 personnes, soit 4,9 % des salariés industriels. C'est plus qu'au niveau métropolitain (4 %). Ce secteur représente plus d'un salarié industriel sur dix dans les zones d'emploi d'Yssingeaux, de Vichy, d'Ambert, du Puy-en-Velay et de Saint-Flour.

Il est essentiellement localisé sur des territoires liés historiquement à des activités de sous-traitance, notamment pour le tissage de la soie en Rhône-Alpes dès le XVIIe siècle et la filature de la laine en Lozère et en Languedoc.

L'activité du secteur textile a été affectée par de nombreuses mutations et une concurrence internationale très forte. Ainsi, en Auvergne, entre 2000 et 2015, ses effectifs salariés ont diminué de 32 %. La situation de l'emploi reste toujours délicate comme l'ont montré les difficultés rencontrées en 2014 par l'entreprise Cheynet et Is, deuxième établissement employeur du secteur. Toutefois, la chute des effectifs salariés est nettement moins prononcée en Auvergne qu'au niveau national (- 55 %). Ceci peut s'expliquer en partie par la plus

grande spécialisation du textile auvergnat sur deux créneaux à haute valeur ajoutée, moins susceptibles de subir la concurrence des pays où le coût salarial est faible : la maroquinerie de luxe et le textile technique.

### **Informatique - électronique - fabrication de produits électronique**

En Auvergne, la « Fabrication de produits informatiques et électroniques, d' équipements électriques et de machines et équipements » emploie 5 600 salariés, soit 7,1 % des effectifs industriels. Cette part est la plus faible parmi les régions métropolitaines, à l' exception de la Corse. Elle est deux fois plus faible que celle observée au niveau national. Ainsi, alors que ce secteur est le plus important employeur de l' industrie en France, il ne se classe qu' au quatrième rang en Auvergne, loin derrière la métallurgie, le caoutchouc et l' agroalimentaire. L' Allier concentre à lui seul la moitié des salariés ; la zone d' emploi de Clermont-Ferrand en abrite un quart. À l' inverse, ce secteur est quasiment absent dans le Cantal. Entre 2000 et 2012, le secteur a perdu 8 % de ses effectifs, malgré l' intégration en 2005 d' un établissement Sagem, auparavant classé en « Fabrication de matériel de transport ». Si entre 2000 et 2004, la diminution de l' emploi était moins marquée en Auvergne qu' au niveau national, l' inverse s' est produit sur la période 2005-2012.

### **Bois - papier - meubles**

En Auvergne, 4 700 salariés travaillent dans le secteur « Bois, papier, meubles ». Ils représentent 5,9 % de l' emploi industriel de la région. Cette part est très proche de la moyenne métropolitaine (5,7 %). Le sciage et le rabotage du bois, la production de carton ondulé et la fabrication de meubles de cuisine, de bureau ou de magasin, sont nettement plus présents qu' au niveau national. En Auvergne, ces activités concentrent plus de la moitié des effectifs salariés du secteur, soit le double de la moyenne française.

### **Chimie - Pharmacie**

4 500 salariés travaillent dans la chimie-pharmacie. Ils représentent 5,7 % de l' emploi industriel régional, soit moins qu' en France métropolitaine (7,2 %). En Auvergne, les industries pharmaceutiques constituent une réelle spécificité. Elles salarient 64 % des effectifs auvergnats du secteur contre 35 % au niveau national.

*Un secteur concentré...*

La chimie-pharmacie auvergnate est très concentrée. Ses six plus grands établissements assurent les deux tiers des emplois. La prépondérance de la pharmacie en Auvergne repose sur la présence d'unités de leaders nationaux. Ainsi, un site de Sanofi - chimie produit des principes actifs pour la pharmacie à Vertolaye. Deux unités des Laboratoires Merck Sharp & Dohme Chibret fabriquent des préparations pharmaceutiques à Riom et à Saint-Germain-Laprade. Les laboratoires Théa, dont le siège est à Clermont-Ferrand, sont spécialisés dans les préparations pharmaceutiques pour l'ophtalmologie. Quant à la chimie, elle est notamment représentée par un établissement l'Oréal, Cosmétique active production, qui fabrique des cosmétiques à Creuzier-le-Vieux, et une unité d'Adisseo France SAS, qui produit à Commeny des additifs nutritionnels pour animaux.

### **Nutrition-Santé**

Il y a des bases solides en Auvergne tant au niveau des recherches, que du développement de produits, et qui correspond bien à l'image de naturalité, de territoire propre et sain des grands espaces auvergnats.

### **Le secteur agricole,**

Important en Auvergne, principalement par les espaces utilisés et certains savoir-faire ; pour l'attractivité, cela pourrait intéresser des transformateurs de produits agricoles qui trouveraient sur place des filières organisées.

Important en Auvergne, principalement par les espaces utilisés et certains savoir-faire; pour l'attractivité, cela pourrait intéresser des transformateurs de produits agricoles qui trouveraient sur place des filières organisées,

Des synergies de fabrication peuvent être mise en place aujourd'hui (par exemple les pains Jacquet avec un industriel de la viande qui irait jusqu'à la fabrication de hamburgers complets)

Le développement des ventes de produits agricoles à l'International devrait se réaliser, compte tenu des savoir-faire régionaux, sur le modèle des « circuits courts » où les approvisionnements des matières premières seraient locaux/régionaux/nationaux en fonction des disponibilités, les opérations industrielles de transformation seraient locales, pour des ventes à réaliser sur des marchés cibles prioritaires, incluant une forte dimension internationale, en raison d'une saturation fréquente des marchés nationaux, voire européens (exemple du marché de la viande bovine).

Pour ce faire, la Région pourrait s'appuyer sur les organisations régionales compétentes sur ces sujets tels que les chambres d'agriculture, la coopération et le négoce agricole, l'ARIA, l'ANIA et les CCEF, pour favoriser la mise en place de contrats de filière entre les opérateurs concernés.

## **Et plus généralement l' agroalimentaire**

10 300 salariés travaillent dans l' agroalimentaire en Auvergne. Ils représentent 13 % de l' emploi industriel régional comme en France métropolitaine. En revanche, l' agroalimentaire constitue une réelle spécificité pour les zones d' emploi de Mauriac et de Saint-Flour où ce secteur regroupe plus du tiers des salariés industriels. C' est toutefois la zone d' emploi de Clermont-Ferrand qui offre le plus d' emplois en accueillant le tiers des effectifs régionaux.

Depuis 2000, le secteur a perdu 8,2 % de ses salariés en Auvergne contre 5,4 % au niveau national. Cette baisse reste néanmoins limitée au regard de celle qui touche l' ensemble de l' industrie régionale (20,2 %). Après une augmentation jusqu' en 2004, l' emploi salarié de l' industrie agroalimentaire régionale diminue progressivement. Ces deux épisodes sont nettement plus marqués en Auvergne qu' au niveau national.

Les CCE d' Auvergne et l' ARIA Auvergne-Rhône-Alpes partagent l' idée que les Entreprises agroalimentaires ont vocation à proposer leurs produits partout dans le monde, là où ces produits peuvent répondre à des marchés valorisant leurs spécificités, qualitatives et territoriales, en lien avec la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L' accès à ces marchés internationaux (Union Européenne et Grand Export) est un enjeu majeur pour les Entreprises agroalimentaires, notamment les TPE/PME, souvent ancrées au sein des territoires ruraux. Une impulsion forte devrait être fournie par les acteurs du secteur et la Région pour accompagner les entreprises en s' appuyant sur les dispositifs d' aide à l' exportation existants.

Une recherche d' optimisation dans le fonctionnement de ces dispositifs est à conduire pour accroître leur efficacité, éviter les redondances et les faire connaître des exportateurs actuels et potentiels. Des actions incitatives pour « jouer collectif » sont à imaginer, incluant la participation accrue des entreprises dans des démarches d' innovation et de prospection commerciale.

## **Numérique**

C' est un secteur structuré depuis 10 ans avec notamment les entreprises et l'université (Auvergne TIC qui a récemment fusionné avec le cluster Auvergne TIC - Numélink qui regroupe dorénavant 300 adhérents en devenant le premier cluster numérique français). La région qui a rattrapé son retard sur l'accessibilité territoriale au haut débit du numérique en réseaux mobiles ou filaires, son pôle de ressources en réalité virtuelle, en impression 3D avec le fatbab de l' IUT du Puy, et la dynamisation de la création d'entreprise avec l'émergence du quartier numérique Le Bivouac et la labellisation French tech obtenue sur la mobilité, autour desquelles les entreprises majeures du territoire sont présentes et actives à leur côté : aujourd'hui il n'y a aucun complexe à avoir vis-à-vis du territoire rhône-alpin ou grenoblois.

## **Aéronautique**

L' AUVERGNE, TERRE D' ACCUEIL ET DE DEVELOPPEMENT DE L' AERONAUTIQUE

L' année 2016 a été l' occasion de fêter l' anniversaire de la première piste d' aéroport en dur dans le monde, celui de Clermont-Ferrand !

En effet, MICHELIN, connu comme constructeur de pneus, s' est mis à construire des avions, des Breguet-Michelin, pour préparer la guerre de 14/18 et la première piste en dur pour des avions à pneus a donc été construite en 1916 à Clermont Ferrand.

Même si MICHELIN a arrêté de construire des avions, la filière aéronautique en Auvergne a poursuivi son développement avec aujourd' hui 102 entreprises travaillant dans le secteur, représentant plus de 13.000 emplois, avec des intervenants reconnus :

- MICHELIN pour ses pneus avions,
- SAFRAN / SAGEM à Montluçon,
- SAFRAN / LABINAL à Vichy,
- CONSTELLIUM à Issoire qui fabrique de l' aluminium étiré pour les ailes d' avions pour plus de 50 % des aéronefs dans le monde,
- AUBERT & DUVAL avec des pièces de structures mondialement reconnues,
- Les ETI reconnues : REXIAA (composites et structures métalliques), AUVERGNE AERONAUTIQUE (chaudronnerie, actuellement en restructuration), NSE (intégration d' équipement électronique et maintenance),
- Il y a également tout un pôle de maintenance aéronautique civile et militaire sur le secteur de Clermont-Ferrand de plus de 2.000 salariés avec l' AIA (service de maintenance des armées françaises), HOP ! Maintenance (filiale du groupe AIR France) et d' autres acteurs plus petits,
- Enfin, un nombreux tissu de PME, notamment du secteur mécanique.

L' Aéroport de Clermont Ferrand Auvergne a un rôle structurant dans la filière, et une capacité d' accueil d' entreprises avec la Zone Sud et dispose de réserves foncières et de hangars avions côté Zone Nord, avec des accès aux pistes, qui permettent ainsi l' accueil ou le développement d' entreprises du secteur.

A noter que l' Aéroport de Lyon Saint Exupéry se développe essentiellement sur le trafic commercial, que le secteur de Toulouse et les 2 grands aéroports de la région parisienne sont saturés et que le prix au mètre carré y est très élevé.

Les entreprises aéronautiques en Auvergne sont, pour la majorité, adhérentes d' un cluster aéronautique, anciennement AVIA, qui a fusionné avec Rhône Alpes pour former aujourd' hui AEROSPACE CLUSTER RHONE ALPES AUVERGNE qui regroupe plus de 200 entreprises de la nouvelle grande région.

Une capacité de formation et d' accompagnement des entreprises aéronautiques.

Le Campus Aéronautique, le Lycée Roger Claustre, les écoles d' ingénieurs POYTECH et SIGMA (anciennement IFMA) sont autant de possibilités de disposer d' une main-d' œuvre qualifiée à tous les niveaux.

A noter également le Pôle de Compétitivité VIAMECA.

Perspectives 2016/2018

L' aéronautique a une perspective de développement jamais rencontrée avec une flotte d' avions commerciaux qui, après avoir doublé entre 2002 et 2012 prévoit 76.000 avions de plus jusqu' en 2032, soit une progression de + 342 % !

A noter, du fait de la crise actuelle du pétrole, la baisse notable du marché des hélicoptères dont c' était le premier secteur commercial.

Pour accompagner ce développement, la filière industrielle doit se consolider notamment par une offre de sous-traitance globale en mécanique et à l' international.

Avec ses savoir-faire toujours discrets, la filière aéronautique en Auvergne a donc des atouts à faire valoir et devrait intéresser les entreprises du secteur pour son attractivité.

Reste à bien le communiquer.

## **Les données macro-régionales**

Après une période morose sur le plan économique, la reprise s' amorce en 2015, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national. Si le chômage reste stable, le niveau de l' emploi salarié augmente, notamment dans le secteur marchand. Les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014. Les secteurs des transports et du tourisme montrent des signes de reprise. En revanche, ceux de la construction et de l' agriculture connaissent encore des difficultés en 2015.

### **L'emploi salarié repart à la hausse**

L'emploi salarié privé d'Auvergne-Rhône-Alpes augmente de façon significative en 2015 (+ 0,8%), plus rapidement qu'au niveau national (+ 0,5%). Il s'agit de la hausse d'emploi la plus élevée depuis ces cinq dernières années. Le secteur tertiaire marchand contribue

particulièrement à cette dynamique. Le commerce comme la plupart des services marchands gagnent de nombreux salariés. Toutefois, la construction et, dans une moindre mesure, la plupart des activités industrielles, continuent de perdre des emplois.

### **Le taux de chômage reste stable**

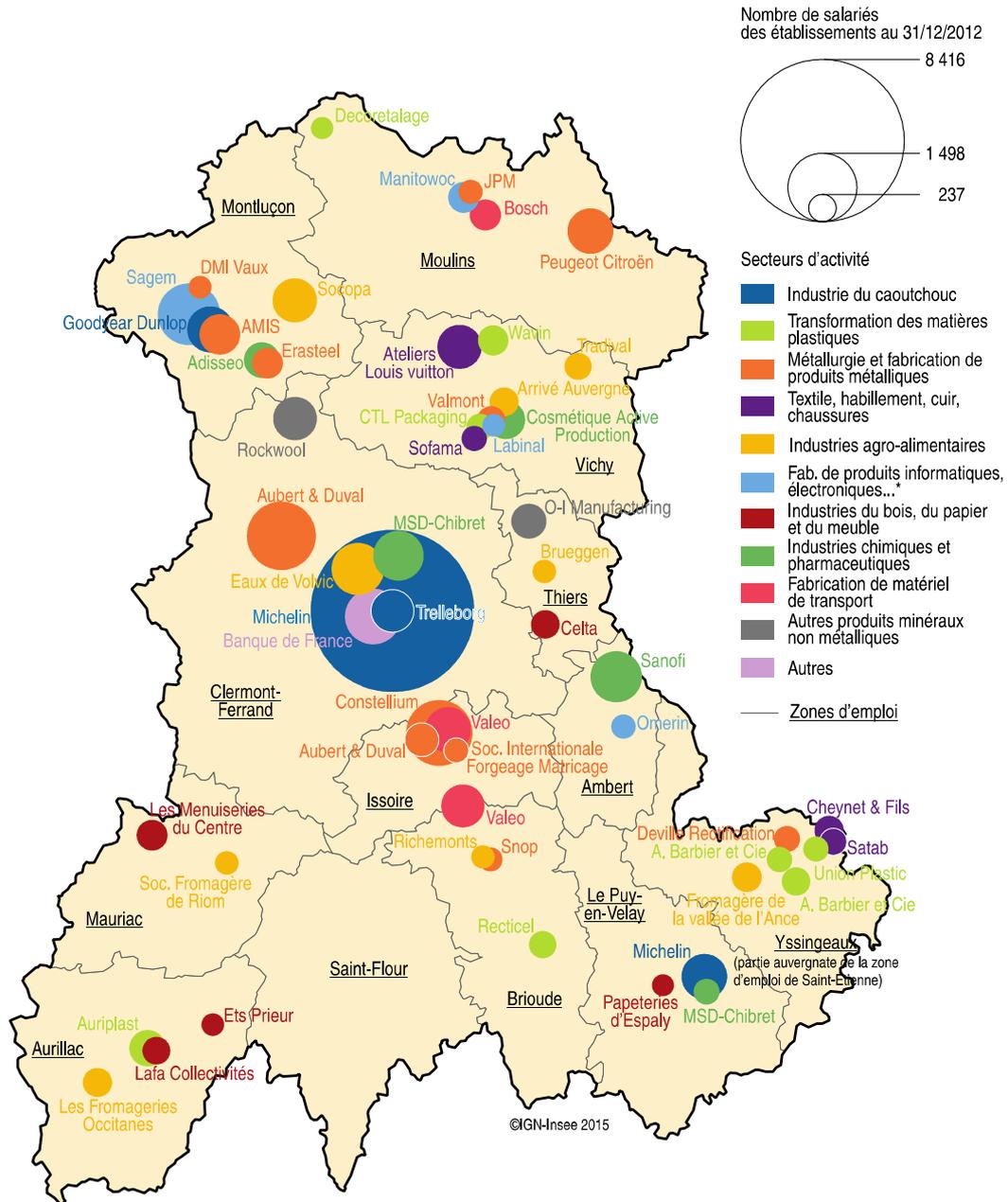
Le taux de chômage est demeuré stable dans la région par rapport à 2014 (8,9 % de la population active). Derrière cette stabilité, le nombre de demandeurs d'emploi a continué de croître (+ 6,2 %), en même temps que la population active. Les personnes de plus de 50 ans restent les plus touchées, devant les jeunes. Le chômage de longue durée, qui concerne souvent les plus âgés, s'accroît davantage en 2015.

En parallèle, les politiques de l'emploi sont renforcées. Face à la baisse du nombre d'emplois d'avenir, les jeunes demeurent la cible prioritaire, aussi bien via des dispositifs novateurs (« garantie jeunes ») que via un meilleur accompagnement vers leur retour à l'emploi. S'ajoutent à ces dispositifs des aides financières aux employeurs qui, en échange, s'engagent en théorie à créer des emplois. C'est l'objectif du pacte de responsabilité.

### **Moins de créations d'entreprises**

Début 2015, le changement législatif intervenu dans le cadre de la loi Pinel est une des causes du fort recul des immatriculations de micro-entrepreneurs. Ainsi, le nombre de créations d'entreprises baisse dans la région (- 6,2 %), comme au niveau national. Cependant, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent nettement. En parallèle, les défaillances reculent légèrement, surtout dans les services aux entreprises et le commerce.

# Les grands établissements industriels en Auvergne en 2012



\* Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines et équipements.  
 Champ : Établissements de plus de 150 salariés.  
 Source : Insee, Clap 2012.

## Des exportations en hausse

### Allier

Les exportations des établissements de l' Allier (siège social des entreprises localisées ou non sur le territoire, exportations depuis le territoire).

- **Montant total des exportations - 2015 (Md €) 1,462 (-3,9 %)**
- **Montant total des exportations - 2014 (Md €) 1,522 (+4,6 %)**
- **Croissance des exportations 2010-2015 + 11,0 % (France + 15,2 %)**

Premières spécialités sectorielles en 2015

Produits cosmétiques, chimie de base, produits pharmaceutiques, produits sidérurgiques et de la première transformation de l' acier aliments pour animaux.

Part des exportations depuis le territoire, produite par des entreprises dont le siège n' est pas localisé sur le territoire > 52 %.

### Haute-Loire

Les exportations des établissements de Haute-Loire (siège social des entreprises localisées ou non sur le territoire, exportations depuis le territoire).

- **Montant total des exportations - 2015 (Md €) 1,141 (+20,6 %)**
- **Montant total des exportations - 2014 (Md €) ,946 (+ 3,1 %)**
- **Croissance des exportations 2010-2015 + 16,9 % (France + 15,2 %)**

Premières spécialités sectorielles en 2015

Chimie de base, matière plastiques produits en plastique, machines et équipements d' usage général produits en caoutchouc, appareils de mesure.

Part des exportations depuis le territoire, produites par des entreprises dont le siège n' est pas localisé sur le territoire > 42 %.

### Puy-de-Dôme

Les exportations des établissements du Puy-de-Dôme (siège social des entreprises localisées ou non sur le territoire, exportations depuis le territoire).

- **Montant total des exportations - 2015 (Md €) 4,497 (+ 8,5 %)**
- **Montant total des exportations - 2014 (Md €) 4,143 (-6,7 %)**
- **Croissance des exportations 2010-2015+ 19,9 % (France + 15,2 %)**

Premières spécialités sectorielles en 2015

Produits pharmaceutiques, produits en caoutchouc, métaux non ferreux, ouvrages en métaux, boissons.

Part des exportations depuis le territoire, produites par des entreprises dont le siège n' est pas localisé sur le territoire > 55 %.

## **Cantal**

Les exportations des établissements du Cantal (siège social des entreprises localisé ou non sur le territoire, exportations depuis le territoire).

- **Montant total des exportations - 2015 (Mios €) 211 (+ 17,9 %)**
- **Montant total des exportations - 2014 (Mios €) 179 (+ 9,1 %)**
- **Croissance des exportations 2010-2015 - 31,0 % (France + 15,2 %)**

Premières spécialités sectorielles – 2015

Produits de la culture et de l' élevage, produits pharmaceutiques, éléments en métal pour la construction produite en plastique, aliments pour animaux.

Part des exportations depuis le territoire, produites par des entreprises dont le siège n' est pas localisé sur le territoire > 49 %.

**Les échanges commerciaux de la région avec l' extérieur retrouvent une certaine dynamique. La région a su tirer profit de la baisse de la parité euro/dollar pour augmenter le montant de ses exportations de 6,2 % par rapport à 2014. Les importations de la région augmentent aussi, mais plus faiblement (+ 2,7 %), en lien avec la baisse du prix du pétrole.**

## **Des difficultés persistantes dans la construction**

En 2015, si les réservations de logements neufs augmentent sensiblement, cette demande ne produit pas encore d'effets significatifs sur l'activité économique de la construction. Ainsi, les mises en chantier restent orientées à la baisse. La conjoncture n'est pas plus dynamique dans l'entretien-rénovation et dans les travaux publics. L' emploi du secteur diminue dans son ensemble (-2,9 %).

## **Des signes de reprise dans les transports**

Après plusieurs années de baisse, les immatriculations de véhicules neufs connaissent un rebond en 2015, dans un contexte de baisse du prix des carburants. Les déplacements, quel

que soit le mode utilisé, progressent par rapport à 2014. Toutefois, le transport routier de marchandises est encore en repli.

### **Un nouveau rebond de la fréquentation touristique**

La fréquentation touristique augmente de façon régulière dans la région, soit une plus forte progression qu' en France métropolitaine. L' ensemble des départements profitent de cette embellie. La hausse du nombre de nuitées concerne autant l' hôtellerie que les campings. Le retour de la clientèle étrangère dans les hôtels a porté cette dynamique, tandis que la clientèle française a davantage favorisé la hausse des nuitées dans les campings.

### **Le développement des énergies renouvelables**

La production d'électricité renouvelable se développe, qu' elle soit d'origine éolienne, photovoltaïque ou issue de la biomasse. Seule la production hydraulique, qui pèse fortement dans la production nationale, recule, étant donné le faible niveau de pluie.

## **Les acteurs qui dynamisent les atouts du territoire Auvergnat**

### **Communauté d' agglomération**

La CA a pour objectif de mettre en place une stratégie d' écoute des entreprises avec un Comité de pilotage relevant des organismes publics (CCI, BPI, INCUBATEURS) sur un focus purement innovation.

- 8 projets par mois sont étudiés via ce Comité,
- Mise en place d' une étude sur la situation économique de l' agglomération et des paramètres qui permettent d' évaluer ce que les investisseurs attendent des entreprises locales (cabinet CNM PARTNER),
- La difficulté réside dans le fait que différents organismes d' État portent les mêmes objectifs en matière de projet et ne se concertent pas toujours,
- Les points positifs : il existe un potentiel important pour la création de jeunes « start-up » sur la région,
- Les points à améliorer : les entreprises ont peu de ressources et de stratégies pour internationaliser leurs produits.

## **ARDE**

- Création d' une agence de développement économique AuRA.
- Clermont-Ferrand sera une antenne de cette agence.

## **Grand Clermont Métropole Régionale**

- Regroupement de quatre aires urbaines d' Auvergne : Clermont/Riom, Issoire, Thiers et Vichy.
- 10 intercommunalités, 2 communautés d' agglomération.
- 8 communautés : 484 000 habitants.
- 250 000 emplois - 40 000 étudiants.

Au niveau local, elle propose une offre d' une relative autonomie pour les demandes usuelles de ses habitants et de sa région. Elle s' insère dans des réseaux d' importance nationale ou mondiale et bénéficie d' échanges nombreux avec les autres métropoles. Une capitale régionale n' est donc pas nécessairement une métropole. Différents éléments distinguent les métropoles des autres agglomérations :

- Haut niveau qualitatif de leurs fonctions,
- Forte insertion dans des réseaux mondiaux,
- Concentration des structures de commandement économique, en particulier les sièges des grandes entreprises multinationales et les bureaux des sociétés financières et des firmes de services aux entreprises.

**Ces acteurs qui sont la base opérationnelle de la dynamisation du territoire auvergnat ne seront crédibles que s' ils s' appuient fortement sur le tissu économique, culturel, sportif du territoire. De grandes entreprises comme Michelin, Limagrain, Volvic, EDF, Aubert et Duval, Rockwool, Eschallier participent activement auprès d' elles, mais il convient que d'autres entreprises auvergnates, ETI ou PME, s'engagent elles aussi à leur mesure pour cette cause commune : un territoire fort et attractif.**

## **B- Recommandations**

### **Les enjeux du territoire et les atouts à défendre**

#### **Selon les investisseurs internationaux les métropoles sont les challengers de Paris : celle en Auvergne demain ? Quels sont les enjeux pour rendre celle-ci attractive ?**

Les investisseurs qui ne sont pas implantés en France : vue de l' extérieur, **la compétition métropolitaine** se joue d' abord sur l' offre de foncier économique, la qualité de vie et les infrastructures. Le rayonnement international de nos forces universitaires régionales reste à confirmer.

Par ailleurs, les décideurs internationaux interrogés sur leur perception des **dynamiques métropolitaines** en France continuent à mettre Lyon en tête des villes capables de rivaliser avec Paris (61 %, soit + 4 points par rapport à l' année précédente). Fait notable, **la métropole Marseille – Aix-en-Provence bénéficie d' une forte dynamique**, puisqu' elle est citée par 27 % des décideurs cette année contre 14 % en 2009. Cette évolution représente la transformation de son image par un rôle plus affirmé dans l' économie méditerranéenne. Les évolutions institutionnelles en cours auront un impact certain sur l' avenir des **métropoles françaises**, qui, si elles continuent à se renforcer, **doivent poursuivre leurs efforts pour se démarquer dans un paysage européen toujours plus concurrentiel.**

- La France reste numéro 3 en Europe derrière Allemagne et la Grande Bretagne.
- Nous étions devant l' Allemagne il y a 10 ans.
- Plus préoccupant, nous sommes sur la dernière année, le seul pays en Europe qui a une croissance IDE négative -2%- Eco entre 60 et 100%- Grande-Bretagne 20%- Allemagne 9 %.

#### **Les freins au niveau national / régional vs. Investissements étrangers**

- Climat social (grèves - droit du travail et coût - idéologie purement française)
- Climat économique (croissance faible – chômage de masse)
- Climat sécuritaire (attentats)
- Climat fiscal (prélèvement et IS)
- Climat juridique (difficulté à se réformer)

Le climat des affaires a rechuté en France en juin 2016, avec un indicateur synthétique qui revient à 100 points, après 102 points en mai, rapporte l'Insee. Le climat perd trois points dans les services, deux points dans l'industrie et un point dans le commerce de détail. Il est stable dans le bâtiment.

## Des vecteurs d' attractivité pour une métropole

Concrétiser la transition numérique et tirer pleinement profit d' un secteur qui pèse près de 6 % de son PIB, la France s' efforce de développer des champions nationaux et de se donner plus de visibilité à l' international, notamment grâce à la bannière « French Tech ».

Un enjeu crucial car la 2ème position et les 15 % d' appréciation de ce secteur dissimulent en réalité un fossé entre les entreprises déjà implantées en France (21 %) et les non implantées (4 %).

Concrétiser la transition pharmaceutique et biotechnologique : l' industrie pharmaceutique et les biotechnologies sont citées comme le 3ème secteur moteur d' attractivité pour la France.

Avec ces secteurs largement excédentaires pour le commerce extérieur, notre territoire dispose d' atouts importants pour attirer les investisseurs.

- Des pôles universitaires de renommée internationale
  - **Sur le territoire auvergnat pouvoir y prétendre de manière durable repose a minima sur la réussite du projet de labellisation I-SITE de l'enseignement supérieur de Clermont-Ferrand, avec notamment la fusion des deux universités clermontoises. Un Institut National Polytechnique autour des grandes écoles clermontoises permettrait de renforcer leur lisibilité.**
- Des infrastructures de transport et de télécommunications de premier ordre
  - **Ferroviaire : il convient pour le long terme de mettre l'accent sur l' obtention de la LGV pour la liaison avec Paris et Lyon mais il faut aussi ménager le court/moyen terme pour lequel, outre le confort des voitures et le respect des horaires, il convient d' obtenir la mise en place de transmissions fonctionnelles (données/voix) sur l'ensemble du parcours. En cela la ligne Clermont-Paris pourrait avoir expérimentalement un aspect différenciant sur le réseau français. De la même manière cela doit être visé pour la liaison ferroviaire entre Clermont et Lyon.**

- **Aérien** : l'Auvergne faisant dorénavant partie de la grande région, quels équilibres peuvent-ils être trouvés entre Saint-Exupéry, Aulnat, Grenoble, Saint-Etienne, Aurillac, etc. Un travail de l'ensemble des chambres de commerce, l'État, la région, le Medef et la CGPME, et l'ensemble des directions des aéroports et aéroportuaires doit être remis sur la table afin de partager les réalités, les perspectives et avoir un destin commun sur les transports aériens. L'optimum ne se crée aujourd'hui plus au sein de Rhône-Alpes mais Auvergne Rhône-Alpes.  
Si l'on souhaite favoriser les relations internationales, il y a certes la relation avec Roissy qui est opérante ; celle avec Lyon ne l'est pas : plusieurs avions par semaine sont annulés par insuffisance de passagers. Pour que les PME se rendent plus facilement à l'étranger il faut qu'elles puissent rejoindre un aéroport international de manière fiable et avec des prix adaptés à leurs tailles.
- **Télécommunications** : le 9 juillet 2015, lors de la signature des avenants au contrat Auvergne THD (Très Haut Débit) et à la convention de cofinancement du Plan Auvergne Très Haut Débit, l'ancien exécutif régional, et le président directeur général d'Orange, Stéphane Richard, ont rappelé qu'avec la première phase du Plan, d'ici à 2017, 100 % des foyers auvergnats auront une connexion internet d'une rapidité supérieure à 8 Mb/s.  
Nous sommes aujourd'hui loin du compte, et cet avantage concurrentiel doit passer à une réalité devant être soutenue.
- Au sein de la région Auvergne Rhône Alpes, les déplacements de la capitale du territoire auvergnat vers la capitale de la région seront de plus en plus nombreux : ces temps de déplacements doivent pouvoir être utilisés en main libre pour appeler ou être appelé ; cela nécessite un effort de mise en place d'un réseau mobile continu le long de l'autoroute.
- Des parcs d'activité innovants et la disponibilité d'un immobilier d'entreprise adapté
  - La mise en place du quartier numérique, qui doit être soutenue dans la durée, garantit pour l'Auvergne son intégration dans les dynamiques d'innovations numériques de demain.
- Une très bonne qualité de vie

- **Accompagner la démarche du conseil départemental sur la candidature à l'inscription Chaîne des Puys Faille de Limagne : d'une part cette démarche rassemble de nombreux milieux sur un projet à portée internationale, d'autre part l'impact attendu en cas d'inscription est essentiel dans le développement touristique.**
- **De grands projets urbains et de grands équipements (culturels, sportifs, centres de conférence...)**
  - **Nous n'avons jamais eu autant d'atouts de valorisation de notre territoire dans ce domaine mais il convient d' être vigilant dans le domaine culturel : de très nombreuses pépites culturelles sont dorénavant présentes en Auvergne, source d'attractivité pour nos salariés. Elles doivent pouvoir être mises en visibilité de manière collaborative et globale.**  
**Le projet de bâtiment pour la scène nationale et ses multi-usages prévus par la politique d'ouverture que mène la Comédie de Clermont va dans le sens d'une dynamique du territoire où la culture n'est plus confinée aux spécialistes de la culture mais aussi aux milieux économiques.**

**Aussi, il s' agit d' engager les entreprises à s'impliquer dans le domaine culturel, autour des phares existants afin de les renforcer ; comme doit être soutenue la candidature de Clermont comme capitale européenne de la culture (l'enjeu local n' est-il pas plus fort que la candidature de Paris d'accueillir les Jeux Olympiques ?).**

**L'engagement des entreprises autour de la culture sur l'Auvergne est un nouveau défi à venir.**

**Tout cela ne sera possible sans une unification du territoire avec des compétences fortes permettant une structuration adaptée de celui-ci. Si le réalisme économique, au sein d'un projet rassemblant toutes les forces et énergies, n'inspire pas le politique nous risquons d'aller vers une "illusion perdue" : la création d' une métropole est indispensable et incontournable pour donner une visibilité au territoire auvergnat.**

## **Et aussi des atouts à défendre**

- Les nouveaux Auvergnats arrivés en famille sont majoritaires.
- L'espace rural participe ainsi pleinement à l'attractivité auvergnate.

- L'accessibilité à un emploi ou à une mobilité professionnelle est le premier facteur d'attractivité de l'Auvergne.
- Par rapport aux régions présentant les mêmes caractéristiques économiques, l'Auvergne dispose d'un potentiel de Recherche/ Développement élevé.
- La capitale régionale possède une plate-forme aéroportuaire d'échanges et de correspondances ("hub") qui renforce l'ouverture auvergnate pour peu que les vols ne soient pas régulièrement annulés, comme constaté.
- L' Auvergne conserve une empreinte agricole et industrielle forte.
- Tissu industriel diversifié important avec un savoir-faire reconnu.
- Résultats Commerce extérieur Régional relativement dynamique par rapport à la moyenne nationale.
- Intelligence économique (agences locales, pépinières).
- Infrastructure – Formation – Écosystème.
- Qualité de vie +++.
- Une métropole de 450 à 650 k habitants représente un poids économique majeur.
- Position géographique favorable.
- Accompagnement des projets d' implantation des acteurs économiques (agences).

## Des éléments pour un marketing territorial

### Stratégie de marketing territorial

La marque Auvergne Nouveau Monde doit être un appui du marketing du territoire auvergnat, traduisant le chemin qui a été parcouru depuis vingt ans et les bases solides d'attractivité qui ont été développées dans la partie état des lieux.

Mais il doit s' appuyer sur un déterminant plus fort mettant en avant nos compétences, nos traditions et notre envie de partage.

Ex : Auvergne Nouveau Monde... la Connexion de nos valeurs.

**Dans la période transitoire de construction de notre métropole le marketing territorial doit néanmoins s'appuyer sur une anticipation : sans attendre sa création, il doit prendre en compte et viser la mise en valeur de cette préfiguration de métropole que les entreprises appellent de leurs vœux et à laquelle elles participent.**

### Base recommandations

- ✓ valoriser des ressources locales (eau, bois, produits agricoles, etc.) via des filières longues ou des circuits de proximité ;
- ✓ développer la formation (y compris supérieure lorsqu' il y a une ville moyenne) et la

- qualification des emplois ;
- ✓ organiser des relations rural/urbain avec un accent mis sur les enjeux des centres-bourgs ou de l'urbanisme ;
  - ✓ maintenir des services de proximité : transmission et création des entreprises, développement de l'économie sociale et solidaire ;
  - ✓ accueillir de nouvelles populations et les enjeux de maintien d'une économie résidentielle, en suscitant une nouvelle économie du vieillissement « *silver economy* » ;
  - ✓ développer le tourisme en jouant la carte de la qualification des prestations, des usages numériques, des actions culturelles et patrimoniales ; organisation des mobilités et la transition énergétique (notamment dans les logements) ;
  - ✓ s'appuyer sur des témoignages de satisfaction des entreprises non nées en Auvergne, qu'elles soient récentes ou anciennes pour illustrer les avantages concurrentiels du territoire.

## Soft power

- Implanter un plan de communication avec un focus sur les atouts aux niveaux européen et national – renforcer le projet « Auvergne Nouveau Monde ».
- Mettre en place un plan Marketing Territorial (Proposition).
- Rendre visible les « success stories » (R/D).
- Clermont-Ferrand : capitale culturelle européenne (projet de la mairie).
- L'attractivité de la culture pour notre pays semble se jouer à deux niveaux complémentaires.
- Tout d'abord, il est certain que dans le rayonnement de la « marque France » à l'international, les industries culturelles et créatives jouent un rôle essentiel, par ce qu'elles incarnent et reflètent à la fois un certain génie français, nos valeurs, notre art de vivre, la France dans sa diversité et son ouverture. Elles entretiennent ce qu'on peut appeler « le désir de France ».
- Le tourisme culturel est l'une des premières motivations pour les personnes visitant La France, que cela soit pour les aspects patrimoniaux (musées) ou pour les festivals. Il faut dire que le choix est vaste, notre pays comptant plus de 1200 festivals dans tous les genres musicaux, ainsi que de très nombreux festivals de cinéma, d'audiovisuel, de photographie, de danse à rayonnement international.
- Nécessaire de renforcer le Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand.
- Travailler sur le projet Clermont-Ferrand Capitale de la Culture en 2022.
- Mettre en place un Comité de Pilotage Régional avec un plan Marketing Territorial « attractivité » en mutualisant davantage les agences locales (communauté – ARDE –

Grand Clermont – Région- CCI –Business France –CCE- dirigeants- Business Angels)  
pour créer un plan à 5 ans sur l' attractivité des entreprises étrangères.

## Fair Power

- Favoriser au sein des PME un plan de formation des dirigeants afin de créer un état d' esprit « entrepreneurial ».
- Mettre en place une politique audacieuse pour des projets « greenfield ».
- Accélérer le développement des pépinières (Numérique – Innovation) via des plateformes parrainées par des grandes entreprises.
- Capitaliser sur le tourisme vert et le thermalisme.
- Créer des ponts stratégiques d' investissements étrangers (USA –ASIE).
- Anticiper les changements politico-économiques de l' UE.

❖ *Sources (Insee – Revue économique – Direccte)*

\*\*\*\*\*

**Le Comité Auvergne et le Comité Rhône Alpes deviendront début 2017 deux Comités territoriaux, le Comité territorial Auvergne et le Comité territorial Rhône-Alpes avec une représentation commune régionale permettant la représentativité des CCE au niveau régional.**

**Demain, le Comité Auvergne doit pouvoir aider la métropole à construire son attractivité internationale et avec le comité Rhône Alpes celle de notre région Auvergne Rhône-Alpes.**

\*\*\*\*\*



# Le Comité CCEF en Auvergne se compose de :

Responsabilité	Nom	Prénoms	Structure	Activité
<b>Vice-président</b>	ANDRIEUX	Dominique	LIMAGRAIN	Semences végétales
<b>Secrétaire Général</b>	BEAL	Pierre	NUMTECH	Activités d'architecture et d'ingénierie
	BERRY	François	TOP CLEAN PACKAGING groupe	Activités des sièges sociaux
	BERTHON	Jean-Yves	GREENTECH	Fabrication de préparations pharmaceutiques
	BRENAS	Laure	CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES/ CSP	Entreposage et stockage
	BULLE	Eric	ATELIERS MECANIKES INDUSTRIES/AMIS	Forge, emboutissage, estampage, métallurgie des poudres
	DEGLON	Moïse	DEGLON	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
	FAYOL	Evelyne	BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL	Intermédiation monétaire
	GANNAT	Pierre	ex VEOLIA	Déchets et services industriels
	GAUFRETEAU	Véronique	V.G.P	Conseil de gestion
	GUILLAUME	Cécile	MS	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (mines, industries)
	LACOSTE	François	NSE groupe	Fabrication de composants et cartes électroniques
	LARIVAILLE	Frédéric	SAS SUNLUX	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique innovant
	LAVAL	Frédérique	FLEURUS SAS	Apprêt et tannage des cuirs, préparation et teinture des fourrures
	LE CORRE	Eric	MICHELIN	Pneumatiques
	LONGOUR	Gilles	LIMAGRAIN	Semences végétales
	MALGUID	Valérie	VM EXPORT	Conseil gestion export
	MARTIN-LASSAGNE	Thierry	SIDE - MICHELIN DEVELOPPEMENT	Pneumatiques
	MATIERE	Philippe	MATIERE	Construction d'autres ouvrages de génie civil
<b>Président</b>	POHER	Hervé	EDF - Délégation régionale Auvergne	Production, transport et distribution d'électricité
	PONCHON	David	LABORATOIRES THEA	Fabrication de préparations pharmaceutiques (Laboratoire)
	POTIN	Stéphane	INGEROP	Activités d'architecture et d'ingénierie et transport
	POURTIER GAUFRETEAU	Véronique	POURTIER GAUFRETEAU	Consultante à titre individuel
	PREVOT COMBRISSEON	Isabelle	M&O ORGANISATION	Organisation de salons professionnels et congrès
	ROLLE	Patrick	PR Consulting	Activités d'architecture et d'ingénierie / Consultant indépendant
	SARLIEVE	Marie-Claire	COFACE AUVERGNE LIMOUSIN LOIRE	Assurance-crédit
	SAVIN	Frédéric	LIMAGRAIN	Semences végétales
<b>Trésorier</b>	SOLEILHAC	Jérôme	CREDIT AGRICOLE	Intermédiation monétaire
	THIOLLIER	Arnaud	ALT PARTNERS (Babymoov) ex SANOFI	Articles de puériculture
	VOISSIER	Jean-Marc	TECHNIMODUL	Laboratoire pharmaceutique
	WIERCKS	Chantal	TECHNIMODUL	Moules et Machines spéciales
<b>Experts associés du CCEF Auvergne :</b>	BRASSIER	Pascal	UNIVERSITE D'Auvergne Ecole de Management	Marketing, négociations, management des ventes, export
	CROUZIER	Stanislas	ex LIMAGRAIN	Semences végétales
	RENARD	Françoise	UNIVERSITE D'Auvergne Ecole d'Economie	Economie



Depuis plus de 115 ans les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), présents dans près de 150 pays, mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde.

Ces conseillers qui forment un réseau actif de 4 300 membres, pour moitié en France, pour moitié à l'étranger sont nommés pour trois ans renouvelables par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur.

Les CCEF ont plusieurs missions :

#### *CONSEILLER*

Les CCEF mènent une action de veille sur les dossiers sensibles du commerce extérieur. Au cœur des marchés internationaux et experts dans leur domaine, ils transmettent leurs informations, avis et recommandations sur les problématiques des échanges mondiaux ou des marchés spécifiques aux pouvoirs publics dont ils éclairent les décisions.

#### *PARRAINER*

Les CCEF transmettent leur expertise aux entreprises, notamment aux PME, qu'ils parrainent et accompagnent bénévolement dans leur développement à l'international. Ils apportent leurs connaissances de terrain et permettent aux PME d'appréhender plus facilement l'ensemble des aspects d'une stratégie export et de mobiliser les relais susceptibles de faciliter leur développement international.

#### *FORMER*

Les CCEF interviennent auprès de nombreux établissements d'enseignement pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'international (témoignages, jurys, tutorats...) et assurer la promotion du V.I.E.

#### *PROMOUVOIR*

Promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux. Les CCEF contribuent à renforcer l'image de la France lors de leurs contacts avec des chefs d'entreprise et les autorités économiques locales à l'étranger et facilitent, le cas échéant, les décisions d'investissement en France.

En Auvergne, les groupes de travail sectoriels (aéronautique, agroalimentaire, santé-beauté-nutrition) viennent compléter le travail des comités parrainage, formation et attractivité du territoire. Chaque année un annuaire pour la recherche de stagiaires en Commerce International est édité et mis en ligne au bénéfice des entreprises, deux démarches de délivrance de certificats CCE se déroulent avec le lycée Ambroise Brugière (BTS Commerce International) et la CCI Formation (Responsable Commerce International). A ce jour sont actifs 29 parrainages d'entreprises par des CCE d'Auvergne.